

**Réunion du comité directeur suite à l'assemblée Générale Ordinaire de la FSC-France
du vendredi 18 septembre 2026 – en visioconférence**

**APPEL À CANDIDATURE À UN POSTE CADRE TECHNIQUE
Renouvellement de postes vacants**

Réponse au plus tard le **28 août 2026** au siège social par mail.
Consulter la mission de chaque poste dans le règlement intérieur ci-joint.

Les postes vacants apparaissent sur le site internet de la FSC au menu « FEDERATION ».

FORMULAIRE DE CANDIDATURE
à la nomination d'un poste de CADRE ou CADRE ADJOINT de la FSC-France

Ce document entièrement rempli doit être adressé à la FSC-France par mail à muccini-kick@hotmail.fr
Possibilité de candidater par simple mail en collant le texte ci-dessous.

NOM : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse :
.....

Profession :
Tel. Portable :
E-mail :@.....

N° de licence FSC :
Nom du club d'appartenance :

Type de poste pour lequel vous postulez (indiquer éventuellement la description) :
.....

Motivation (préciser en quelques mots l'objet de la candidature et éventuellement le projet d'investissement à venir) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date : Signature :

En page 2/2, la liste des principaux cadres fédéraux et adjoints.
Ci-joint : le règlement intérieur voté en A.G.E. le 21/09/2019 dans lequel sont décrits les missions des cadres fédéraux et de leurs adjoints.

LISTE DES POSTES PRINCIPAUX DE CADRES NATIONAUX

Consulter la définition des postes dans le règlement intérieur fédéral ci-joint

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

DTF (Directeur technique fédéral), **DTF-A** (Directeur technique fédéral - adjoint),
RNGE (Responsable national des grades et équivalences – toutes disciplines confondues), **RNGE-A** (Responsable national des grades et équivalences - adjoint),
RNG (Référént national de grades - d'une discipline en particulier), **RNGA** (Responsable national des grades - adjoint) - préciser la discipline martiale ou/et sportive,
RNFE (Responsable national des formateurs d'enseignant – toutes disciplines confondues), **RNFE-A** (Responsable national des formateurs d'enseignant - adjoint),
FNE (Formateur national d'enseignant de club) » - préciser la discipline martiale ou/et sportive,

DIRECTION SPORTIVE NATIONALE

DSN (Directeur sportif national), **DSN-A** (Directeur sportif national - adjoint),
RDN (Responsable de division nationale d'une discipline sportive ou/et martiale en particulier), **RDN-A** (Responsable de division nationale - adjoint) - préciser la discipline martiale ou/et sportive,
RNO (Responsable national des officiels chargé des compétitions), **RNO-A** (Responsable national des officiels - adjoint) - préciser la discipline martiale ou/et sportive.
RNFO (Responsable national des formateurs d'officiel d'une discipline sportive ou/et martiale en particulier), **RNFO-A** (Responsable national des formateurs d'officiel – adjoint) - préciser la discipline martiale ou/et sportive.
FNO (Formateur national d'officiel) » - préciser la discipline martiale ou/et sportive.

DIRECTION NATIONALE DU HAUT-NIVEAU

RNHN (Responsable national du haut-niveau et directeur de la sélection du groupe-France), **RNHN-A** (Responsable national du haut-niveau - adjoint) - préciser la discipline sportive ou martiale,
EN (Entraîneur national des équipes nationales), **EN-A** (Entraîneur national - adjoint) - préciser la discipline martiale ou/et sportive.

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE (LIGUE PAR LIGUE)

DTR (directeur technique régional d'une ligue), **DTR-A** (Directeur technique régional – adjoint) - préciser la ligue concernée.

N.B. : Un poste de cadre est soumis à une tacite reconduction en début de chaque saison pour la période inter-olympique concernée de quatre années.

Mission d'un « cadre fédéral » :

C'est un **technicien de haut niveau** ayant de fortes connaissances et compétences en matière d'organisation des sports de combat et arts martiaux. Sa fonction est profilée à l'avance et exclusive.

Il pilote un projet fédéral et veille à sa mise en place. Il assure ainsi à l'occasion d'une manifestation une tâche définie à l'avance (Ex. : pour un RNO - Responsable national des officiels (convocation des officiels, gestion d'un plateau de compétition, supervision de surface des rencontres, encadrement technique des officiels, bilan d'une manifestation, etc.). Il est aidé dans sa tâche par des cadres adjoints.

À l'occasion d'une manifestation fédérale :

- il ne se consacre qu'à la **mission fédérale** dont il a la charge. Elle exclut toute action autre que sa mission. Il est ainsi dans une position de « neutralité absolue » par rapport aux acteurs en présence, notamment aucune aide à son propre club et à ses proches (il ne s'occupe pas de son propre club le jour même, n'aide pas ses propres pratiquants, ne coache pas, n'encourage pas...). Ainsi, il adopte :
- une **position de disponibilité** totale.
- une **position de retrait** par rapport à son club et ses proches, d'**objectivité** et d', conduisant à une **impartialité** absolue.

FIN